



CONSEIL  
DE TUTELLE



Distr.  
GENERALE

T/PET.5/568  
22 avril 1955

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DU COMITE DE BASE DE L'UNION DES POPULATIONS  
DU CAMEROUN DE BAFANG CENTRE CONCERNANT LE CAMEROUN  
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

COPIE

UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN

Section Camerounaise de Rassemblement Démocratique Africain

COMITE DE BASE DE L'U.P.C. BAFANG Centre

Après avoir analysé la situation actuelle de Bafang, après l'examen des manéances de François ORABONA Administrateur des colonies, "commissaire juge", chef et Maire de BAFANG,

Le Comité de l'U.P.C. Bafang Centre se lève avec véhémence contre ce caractère qui revêt plutôt le pillage que le maintien d'ordre.

Par Motion du 27 juillet 1954, nous avons appelé l'attention des Autorités françaises au CAMEROUN sur la composition des terrains dont la vente est envisagée dans le centre urbain BAFANG. Nous y avons précisé que si le soi-disant chef NGADJUI Gaston avait vendu sa partie, le chef BANKA eut donné la sienne pour l'installation des habitants du Centre urbain.

Mais aujourd'hui, nous sommes ahuris de voir François ORABONA avec sa poignée de mercenaires à l'exemple de DEUFI Benoît, NGADJUI Gaston, DJOMO Isaac, KAMDEN Joseph etc. s'emparer des terrains sans discerner, borner les cases en l'absence des propriétaires.

Pendant que M. SARRAZIN géomètre et leur compagnon de vol perçoit 6.000 francs C.F.A. pour le bornage, DJOMO Isaac exige 10.000 francs pour le plan de l'emplacement et 300 francs pour demande.

Le cas qu'a subi notre camarade KAMDE René est tout à fait particulier : en plus de sa case bornée ses plantes faites de mains d'homme depuis plus de 10 ans ont été dévastées, cela parce que l'Enseigne U.P.C. est suspendue au seuil de sa porte.

Le Comité de l'U.P.C. Bafang Centre élève d'énergiques protestations contre le fait de garder François ORABONA et ses compagnols de vol ici.

Nous protestons également contre l'accumulation des fonctions car c'est ce cas qui frappent nos patriotes. Quatre camarades de Fondanti arrêtés par ORABONA et jugés par ORABONA ont été butins de 8 jours d'emprisonnements et 12.000 francs d'amende pour avoir dit à cet agent de Gouvernement français la route qu'il veut tracer en passant par Badoumja, Banka, est déjà commencé pour BAFANG direct,

Nous avons donc la conviction haute que les mesures urgentes seront prises pour la cessation des illégalités qui étranglent les citoyens CAMEROUNAIS.

Comité U.P.C. de BAFANG Centre  
Bafang, ce 27 mars 1955

Ampliation :

Secrétaire Général de l'O.N.U. - I  
Comité Directeur de l'U.P.C. - I  
F.O.M. - I  
Procureur Général YAOUNDE - I  
Haut-Commissaire Yaoundé - I  
Directeur de Domaine Douala - I  
Président de l'ATCAM Yaoundé - I  
Juge de Paix DSCHANG - I  
Procureur de la République  
Dschang chef de Région Bamiléké  
DSCHANG chef de Subdivision  
Bafang - I